



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

MAK SCHOOL – Constitution de société

Référence : L010156

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 13 mai 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 05/05/2022, il a été constitué une SASU dénommée : **MAK SCHOOL** Siège social : 28 Boulevard du Colombier, 35000 RENNES Capital : 100€ Objet : La société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : – l'organisation et la dispense de formations professionnelles en présentiel, à distance et e-learning. Président : M. DAMIAN YOANN MAKAYA, 21 rue Jules Guesde, 93140 BONDY. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de RENNES

[Consulter cette annonce en ligne](#)